

RAPPORT DE LA COMMISSION**chargée d'examiner l'objet suivant :**

Initiative Raphaël Mahaim et consorts visant à saisir le Grand Conseil du dossier de la loi sur les écoles de musique et à offrir un appui aux négociations menées par le Conseil d'Etat et les associations de communes

La commission chargée de préavisier sur l'initiative Mahaim a tenu deux séances. Elle était composée de Mmes et MM. Nuria Gorrite, Alessandra Silauri (remplacée à la deuxième séance par Mme Anne Baehler Bech), Claudine Wyssa (remplacée à la première séance par M. Rémy Pache), Maximilien Bernhard, François Cherix (remplacé à la première séance par Mme Valérie Schwaar et à la deuxième par Mme Mireille Aubert), François Debluë (remplacé à la deuxième séance par M. Pierre Grandjean), Jean-Michel Dolivo, Olivier Feller, Philippe Grobéty, Philippe Jobin (président), Grégoire Junod, Raphaël Mahaim, Philippe Randin, Pierre-Yves Rapaz et Philippe Vuillemin.

Assistaient également à la séance, Mme la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, Mme Brigitte Varidel, cheffe du Service des affaires culturelles (SERAC), M. Nicolas Gyger, adjoint (SERAC), et Mme Gabriela Chaves, que nous remercions d'avoir tenu les notes de séances.

En date du 2 février 2010, une initiative législative Raphaël Mahaim et consorts a été déposée au Grand Conseil vaudois. Elle demandait de confier l'élaboration d'un projet de loi sur les écoles de musique au Grand Conseil.

La commission chargée de préavisier sur la prise en considération de cette initiative s'est réunie à deux reprises, le 29 avril 2010 ainsi que le 7 juillet 2010. Lors de sa première séance et après discussions, la commission a décidé d'une deuxième séance pour en savoir davantage sur l'état des négociations en cours entre l'Etat et les communes et pour entendre les acteurs concernés.

Dans sa deuxième séance, la commission a pris acte avec satisfaction qu'un exposé des motifs et projet de loi sur les écoles de musique avait été transmis au Grand Conseil en date du 6 juillet 2010. L'initiant décide de retirer son initiative parlementaire estimant que l'objectif est atteint.

La commission a ainsi mis un terme à ses travaux.

Morges, le 30 août 2010.

Le rapporteur :
(Signé) *Philippe Jobin*